



# Programme régional de développement agricole et rural Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2027

COREAMR – 8 juillet 2022

[aura.chambres-agriculture.fr](http://aura.chambres-agriculture.fr)



Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

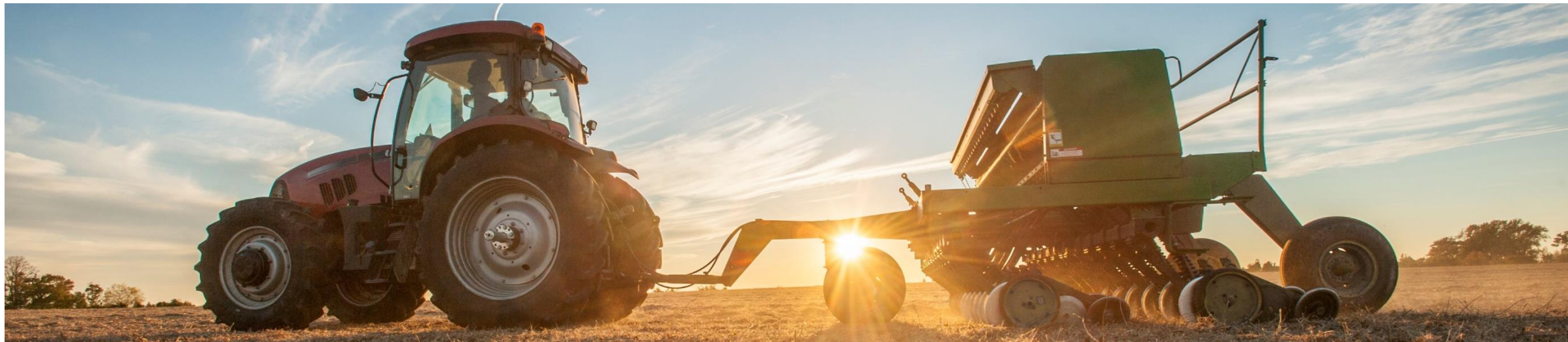


**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



# Sommaire

- Cadre national : le PNDAR
- Les PPDAR dans les Chambres d'agriculture
- PRDAR Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2027
- Les 7 actions élémentaires du PRDAR AURA 2022-2027
- Quelques réalisations remarquables 2014-2021
- Zoom sur l'accompagnement des collectifs en transition agroécologique dans le PRDAR 2021



# Cadre national

Le PNDAR 2022-2027

# Le PNDAR : objectifs et financement

- Le programme national de développement agricole et rural (PNDAR) oriente les actions des acteurs du développement agricole et rural vers des objectifs prioritaires pour l'agriculture française.
- Il s'appuie sur un instrument financier dédié : le compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR) alimenté par la taxe sur le chiffre d'affaire des exploitations agricoles. 137 M€/an.
- Les orientations 2022-2027 du PNDAR sont fixées par le ministre chargé de l'Agriculture, après concertation avec les organisations professionnelles agricoles (cf. circulaire CAB/C2021 561 du 19/07/2021).
- Ces orientations sont mises en œuvre au travers :
  - De programmes pluriannuels (PPDAR) portés par :
    - les Chambres d'agriculture et leur tête de réseau (Chambre d'agriculture France)
    - les instituts techniques agricoles qualifiés (ITA) et leur tête de réseau (ACTA)
    - les organismes qui concourent au programme d'appui à la génétique animale (OS et ITA)
    - 19 ONVAR (organismes nationaux à vocation agricole et rurale)
  - D'actions de développement reconnues dans le cadre d'appels à projets

Pouvant être financés par le CASDAR

# Le PNDAR : finalités

---

- Le PNDAR 2022-2027 doit contribuer à la **souveraineté alimentaire** et à la **résilience aux aléas économiques, changement climatique et risques sanitaires**, notamment *via* la **transition agro-écologique** des exploitations agricoles vers des **systèmes sobres en intrants et résilients**.
- Dans ce cadre, il a pour objectif de :
  - **renforcer le continuum entre recherche, enseignement et développement**, pour **produire des connaissances et outils actionnables** par les agriculteurs,
  - **favoriser le développement des compétences**,
  - **susciter des processus d'innovation interactive**,
  - **accompagner les transitions des exploitations agricoles**, dans le cadre de **démarches collectives**, en tenant compte des **besoins des consommateurs** et **attentes des citoyens**.
- Une attention particulière doit être maintenue pour les démarches ascendantes qui partent des agriculteurs.

# PNDAR 2022-2027 : 9 thématiques prioritaires

Mobilisation en faveur de l'économie, de l'emploi et des territoires

Créer des chaînes de valeur valorisant des modes de production agroécologiques

Renouvellement des générations

Bouclage des grands cycles biogéochimiques

Nouveau

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et stocker du carbone

Autonomie protéique et azotée

Améliorer la résilience de l'agriculture et des systèmes alimentaires dans une perspective de double performance économique et environnementale

Nouveau

Valoriser et préserver l'agrobiodiversité

Nouveau

Accompagner les systèmes de production face aux aléas et au changement climatique

Nouveau

Renforcer la gestion intégrée de la santé animale et végétale

1 enjeu sociétal

Nouveau

Améliorer le bien-être animal

1 enjeu transversal

Nouveau

Le numérique pour soutenir les systèmes de production agricole innovants et performants



# Les programmes de développement agricole et rural dans les Chambres d'Agriculture

# Les PPDAR au cœur de la stratégie des Chambres d'agriculture

Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2021-2025 du réseau des Chambres d'agriculture

## A. Le projet stratégique du Réseau 2019-2025

- Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques
- Créer plus de valeur dans les territoires
- Faire dialoguer agriculture et société
- S'engager et faire réseau plus agile et plus efficient

**16 DAS**

(Domaines d'activités stratégiques)

## B. Le programme de développement agricole et rural 2022-2027

CASDAR

Autres financements

## C. Le renouvellement de la gouvernance et de l'organisation du réseau

7

# Un socle commun de 5 actions élémentaires

- Le programme cadre national (PNDAR) se décline en programmes régionaux (PRDAR) et dans les Massifs (en Auvergne-Rhône-Alpes : PDAR Alpes et PDAR Massif central).
- Un socle de 5 actions élémentaires (AE) communes à l'ensemble des PRDAR des Chambres d'agriculture, choisies en concertation entre le ministère de l'Agriculture et Chambres d'agriculture France, pour :
  - renforcer l'effet structurant et massifiant des actions conduites,
  - afficher une ambition commune aux Chambres d'agriculture pour répondre aux grands enjeux sociétaux et agricoles,
  - améliorer le suivi des actions des Chambres d'agriculture en matière d'accompagnement des grandes transitions agricoles,
  - favoriser l'évolution des métiers du conseil agricole à travers les échanges entre régions.

8

AE 1  
Entreprise agricole

AE 2  
Changement  
climatique

AE 3  
Economie  
d'intrants et  
préservation de la  
biodiversité

AE 4  
Alimentation  
durable et  
développement  
territorial

AE 5  
Innovation  
Développement et  
Recherche

# Une cohérence entre les thématiques prioritaires du PNDAR et les 5 AE du socle national

**Chaînes de valeur valorisant des modes de production agroécologiques**

AE 1

AE 4

AE 5

**Renouvellement des générations**

AE 1

AE 3

AE 5

**Réduire les émissions de gaz à effet de serre et stocker du carbone**

AE 2

AE 3

AE 5

**Autonomie protéique et azotée**

AE 3

AE 5

**Agrobiodiversité**

AE 2

AE 3

AE 5

**Accompagner les systèmes de production face aux aléas et au changement climatique**

AE 2

AE 3

AE 5

**Gestion intégrée de la santé animale et végétale**

AE 3

AE 5

**Bien-être animal**

AE 3

AE 5

**Enjeu transversal : levier du numérique**

AE 1

AE 2

AE 3

AE 4

AE 5

## EDITO



**Gilbert GUIGNAND**  
Président de la Chambre régionale d'agriculture  
Auvergne-Rhône-Alpes

L'année 2022 marque la finalisation du nouveau programme régional de développement agricole et rural (PRDAR) 2022-2027 ainsi que la première année de sa mise en œuvre. Son ambition : développer une agriculture régionale multi-performante et adaptable, répondant aux demandes des filières et des territoires.

Déclinaison régionale des orientations du programme national définies en concertation entre les Chambres d'Agriculture et l'Etat, le PRDAR s'inscrit pleinement dans le contrat d'objectif et de performance (COP) du réseau des Chambres d'Agriculture. Il est également construit en cohérence avec le Projet stratégique du réseau (PSR) et ses domaines d'activité stratégiques (DAS).

## LE PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, une déclinaison du plan national

Le Programme Régional de Développement Agricole et Rural 2022-2027 Auvergne-Rhône-Alpes est l'adaptation régionale du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Il permet grâce aux fonds CASDAR (Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural ») de financer le développement d'outils, méthodes et références permettant aux agriculteurs de faire évoluer leurs systèmes d'exploitation.

## PRDAR 2022-2027

PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE  
ET RURAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# Le PRDAR AURA 2022-2027

# Le PRDAR Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2027

- 1<sup>er</sup> PRDAR à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes
- **1 programme** unique et unifié
- **41 réalisateurs** dont 11 Chambres départementales d'agriculture
- **8,2 M€** de budget total dont 4,2 M€ du CASDAR
- **200 agents (92 ETP)** dont 88+ ETP des Chambres d'agriculture
- **5% du CASDAR à destination des partenaires**, principalement dans l'AE5 IRD
- **Un pilotage en mode projet** : arbre d'objectifs, indicateurs nationaux et régionaux, planification, livrables, évaluation, etc.
- Généralisation de la publication et du libre accès aux résultats via RD-Agri.fr

Plateforme  
de la R&D  
Agricole

# Les partenaires réalisateurs en 2022



12



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Publication des livrables en libre accès

rd-agri.fr

Plateforme  
de la R&D  
Agricole

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR

 **MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Accès contributeur

Bienvenue sur la plateforme  
de la R&D Agricole

Rechercher un projet, un document...



A propos de la plateforme  
Mentions légales  
Contact

Flux RSS 

Guide de contribution  
Liste des projets et codes uniques  
Outils pour développeurs

coordonnée par :



# PRDAR AURA 2022-2027 : Objectifs

---

- **renforcer** l'effet structurant et massifiant des actions conduites,
- **afficher** une ambition commune aux Chambres d'agriculture pour répondre aux grands enjeux sociétaux et agricoles,
- **améliorer** le suivi des actions des Chambres d'agriculture en matière d'accompagnement des grandes transitions agricoles,
- **favoriser** l'évolution des métiers du conseil agricole à travers les échanges entre régions,
- **assurer** une montée en compétence commune et cohérente des conseillers agricoles.

# PRDAR AURA 2022-2027 : 7 Actions élémentaires

→ 5 AE du socle national qui contribuent pleinement aux thématiques prioritaires du PNDAR

AE 1  
Entreprise  
agricole

AE 2  
Changement  
climatique

AE 3  
Economie  
d'intrants et  
préservation de la  
biodiversité

AE 4  
Alimentation  
durable et  
développement  
territorial

AE 5  
Innovation  
Développement  
et Recherche

15

→ 2 AE spécifiques du PRDAR Auvergne-Rhône-Alpes

AE 6  
Services de  
remplacement

AE 7  
Gouvernance

# ➤ AE 1 : Entreprise agricole

**Favoriser le renouvellement de l'activité agricole à travers l'accompagnement de l'installation et de la transmission des exploitations, l'appui aux nouvelles formes d'exercice du métier et à la prise en compte de la qualité de vie au travail.**

Cheffe de projet : Chantal LAMADON, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes.

Renforcer la valorisation et le transfert des connaissances et des compétences du réseau sur le renouvellement des générations, l'appui aux nouvelles formes d'exercices du métier et la prise en compte de la qualité de vie au travail.

Accompagner les projets de transmission et d'installation dans leur diversité et les évolutions majeures des exploitations.

Accompagner et améliorer la prise en compte de la qualité de vie au travail et évolutions des pratiques des agriculteurs pour répondre aux besoins des agriculteurs, des citoyens et des consommateurs.

Financement Etat + Région. Pas de CASDAR.

# ➤ AE 1 : exemples d'actions prévues

---

2 missions exploratoires sur la qualité de vie au travail

Emploi et Ressources  
humaines

Matériel et Equipements

17

- Attendus : un état des lieux compétences, besoin, élaboration éventuelle d'un programme régional pour 2023/2027
- 20 jours dédiés par axe
- Appels à candidature interne : dépense mutualisée à l'échelle AURA....

# ➤ AE 2 : Changement climatique

**Accompagner et stimuler la prise en compte du changement climatique dans l'évolution des pratiques dans les systèmes d'exploitation pour en favoriser la durabilité et la résilience (adaptation et atténuation).**

Cheffe de projet : Lola GODET, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

*(Lien avec la feuille de route CLIM'Avenir du réseau des chambres et la convention avec la Région ; territorialisation de la thématique 2 du Varenne de l'eau et du changement climatique)*

Renforcer l'acquisition de références, la valorisation et le transfert des connaissances et les compétences du réseau sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et l'atténuation des effets de l'agriculture sur le changement climatique.

Intégrer les problématiques du changement climatique dans le conseil pour accompagner sa prise en compte dans la transition agroécologique des systèmes d'exploitation.

En 2022 : 599 000 € dont CASDAR 494 000 € - 13 ETP

## ➤ AE 2 : exemples d'actions prévues

---

Travaux de R&D	Parcelles de démonstrations et d'expérimentation	Participation au RMT Climat (= Réseau Mixte Technologique, sur crédits CASDAR)	Travail sur les indicateurs et leur suivi
Animation et pilotage du projet dans toutes ses dimensions	Comparaison simulation/observation	Travaux prospectifs par filière et modélisation de cas types (AP3C)	Déploiement de ClimAXXI et outils de conseil
Valorisation et articulation des références existantes dans le cadre du Varenne de l'Eau	Formation de conseillers	Animation de groupes	etc.

# ➤ AE 3 : Économie d'intrants et préservation de la biodiversité

**L'amélioration de l'autonomie des systèmes, qu'elle soit alimentaire pour les systèmes avec ateliers d'élevage, ou plus généralement en intrants, est un objectif central. La Région AURA présente une diversité agricole qui nécessite de s'appuyer sur des dynamiques collectives locales, notamment de groupes de développement, GIEE, groupes Ecophyto, etc., qui contribuent à la mise en œuvre et à la diffusion des innovations.**

Chef de projet : Thomas PACAUD, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

20

Renforcer la valorisation et le transfert des connaissances et des compétences du réseau sur les systèmes de cultures et d'élevage triples performants.

Accompagner les agriculteurs dans leurs recherches d'alternatives à l'utilisation des intrants, la reconception de leurs systèmes de production et favorisant la biodiversité.

En 2022 : 1 176 737 € dont 1 072 000 € CASDAR - 25 ETP

# ➤ AE 3 : exemples d'actions prévues

---

expérimentation fourrages, réduction des intrants, pratiques innovantes et systèmes de	culture innovants	suivi pousse herbe	bilans fourragers observatoire pour le conseil	meilleure connaissance des sols
veille expertise fourrages et agronomie, participation aux groupes métiers	formation des conseillers agronomie et fourrages,	accompagner et suivre la mise en place de démarches territoriales	conseil terrain, accompagnement de groupes : thématique agronomie	conseil par écrit
groupes fourrages et autonomie	conseil fourrage et autonomie	actions fourrage & autonomie alimentaire	animer des démarches en lien avec biodiversité	Etc.

# ➤ AE 4 : Alimentation durable, développement territorial

---

**Faire émerger et accompagner des projets de création de valeur (pas qu'économique) dans les territoires répondant aux attentes sociétales.**

Cheffe de projet : Manon GALLIEN, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

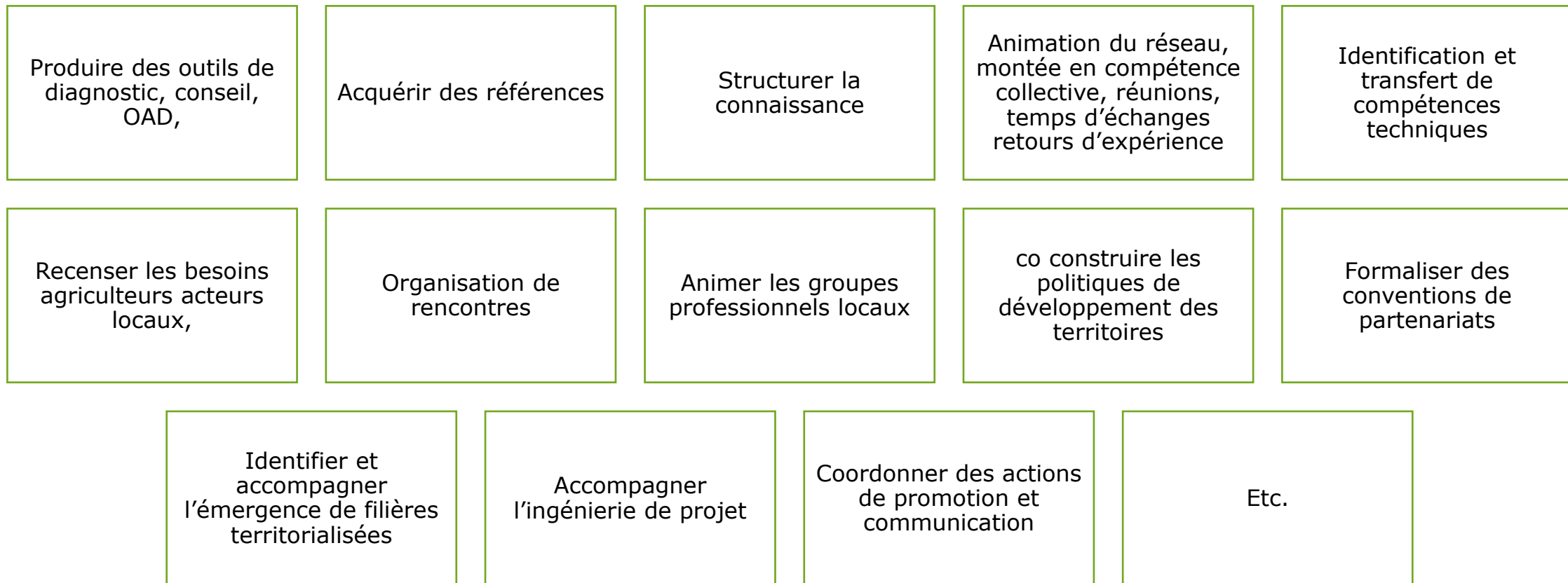
Renforcer la valorisation et le transfert des connaissances et les compétences du réseau.

Favoriser l'émergence et la structuration de filières et créer les conditions favorables à l'émergence de projets territoriaux agricoles et ruraux.

Mettre en œuvre des projets de territoire et de structuration de filières.

En 2022 : 1 776 500 € dont 1 500 000 € CASDAR - 37 ETP

# AE 4 : exemples d'actions prévues



# AE 5 : Innovation Recherche et Développement (IRD)

**Renforcer la coordination de l'IRD - par les Chambres d'agriculture pour réussir les transitions agroécologiques.**

Cheffe de projet : Séverine BROYER, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Renforcer la coordination des travaux d'IRD avec les autres organismes portant les actions IRD en région.

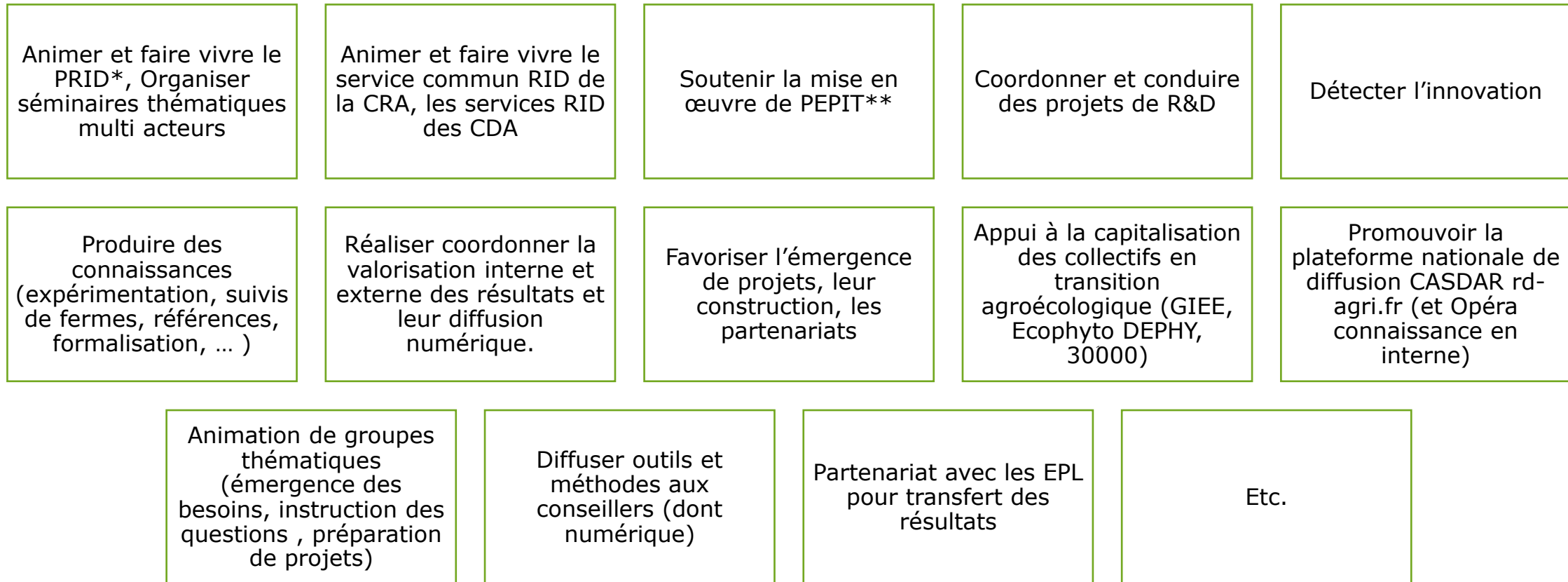
Renforcer et orienter la production de références et de connaissances pour alimenter le conseil. Valoriser et transférer les travaux IRD à travers le conseil, la formation et l'animation collective.

→ **Coordonner la capitalisation et la valorisation des travaux des collectifs d'agriculteurs.**

Accompagner la montée en compétence et le partage de connaissances au sein du réseau sur l'IRD.

En 2022 : 1 238 500 € dont 1 000 000 € CASDAR - 16 ETP

# AE 5 : exemples d'actions prévues



\* PRID : partenariat régional recherche innovation développement (convention)  
\*\* PEPIT : Pôles d'Expérimentations agricoles Partenariales pour l'Innovation et le Transfert aux agriculteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes (dispositif Région)

## ➤ AE 6 : Services de remplacement

**La réussite des actions élémentaires du PRDAR repose sur l'implication effective des agriculteurs et des agricultrices. Les exploitants doivent pouvoir se libérer des astreintes et contraintes liées à leur temps de travail sur leur exploitation. Cela implique qu'ils puissent accéder à une offre de remplacement qualitative.**

Cheffe de projet : Suzanne DIENE, Service de remplacement Auvergne-Rhône-Alpes

Améliorer le fonctionnement des Services de Remplacement par la professionnalisation et l'harmonisation des pratiques du réseau pour proposer un service de qualité aux agriculteurs sur tout le territoire.

Apporter une offre de remplacement aux agriculteurs afin qu'ils participent à des démarches collectives et à des actions d'information, de démonstration, d'expérimentation, de formation, de conseil, d'animation de projets, de conduite d'études en faveur du développement agricole.

En 2022 : 326 000 € CASDAR – 0,3 ETP

# ➤ AE 7 : Gouvernance du PRDAR AURA

**Dans une grande Région comme Auvergne-Rhône-Alpes, la gouvernance du PRDAR contribue à la cohérence des actions et à consolider la culture commune.**

Chef de projet : Jean-Baptiste BORRÈS, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Renforcer le suivi et la visibilité du PRDAR en interne (collaborateurs, élus) et en externe (partenaires, pouvoirs publics, bénéficiaires).

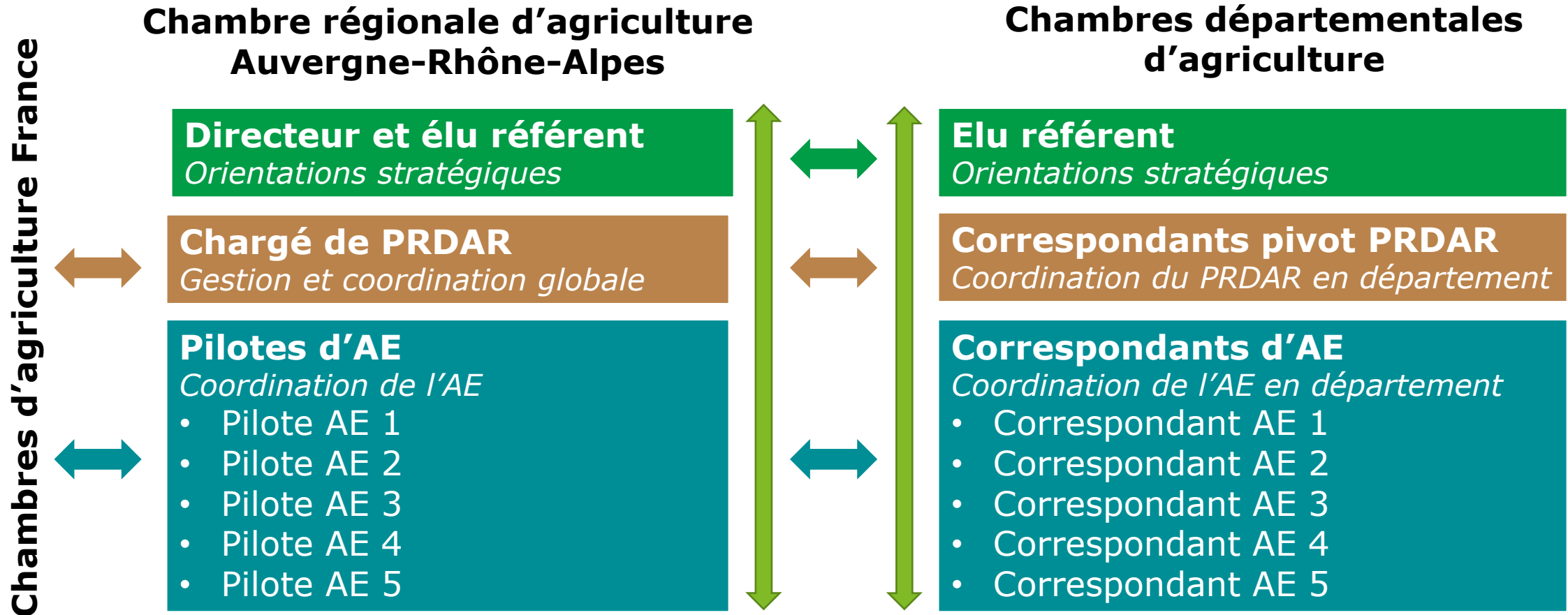
Coordonner le programme AURA.

Contribuer et piloter le cas échéant l'évaluation à mi-parcours d'au moins une AE du socle commun des PRDAR.

27

En 2022 : 83 000 € dont 80 000 € CASDAR – 0,4 ETP

# AE 7 : modèle de gouvernance AURA



Pour les autres réalisateurs partenaires : des feuilles de route annuelles qui précisent les actions prévues.



# Zoom sur quelques réalisations remarquables 2014-2021

- Réalisations 2014-2021
- Appui à la capitalisation des collectifs en transition

# Zoom sur quelques réalisations remarquables du Réseau (dans le cadre du PRDAR 2014-2021)



## Fermiers d'Or

Concours de produits fermiers, réservé aux agriculteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, organisé par la Chambre régionale d'agriculture, pour promouvoir les produits agroalimentaires transformés à la ferme.



## Mémento régional des produits sous signe de qualité et d'origine (SIQO)

Cette publication est réalisée par la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec l'INAO et la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes.



## Varenne de l'eau et du changement climatique

Ateliers AFOM dont 6 focus filières, diagnostic régional valorisant des travaux de RID, webinaire régional, etc.

# Zoom sur l'accompagnement des collectifs en transition agroécologique en 2021 (ex AE 7)

Faire émerger des projets collectifs d'agriculteurs prenant en compte la transition agro écologique

- Faire émerger et accompagner des projets de collectifs
- Coordonner, capitaliser et promouvoir les expériences
- 14 ETP en 2021

## Coordonner

- 5 partenaires institutionnels
- <2 ETP mobilisés en 2021

## Accompagner

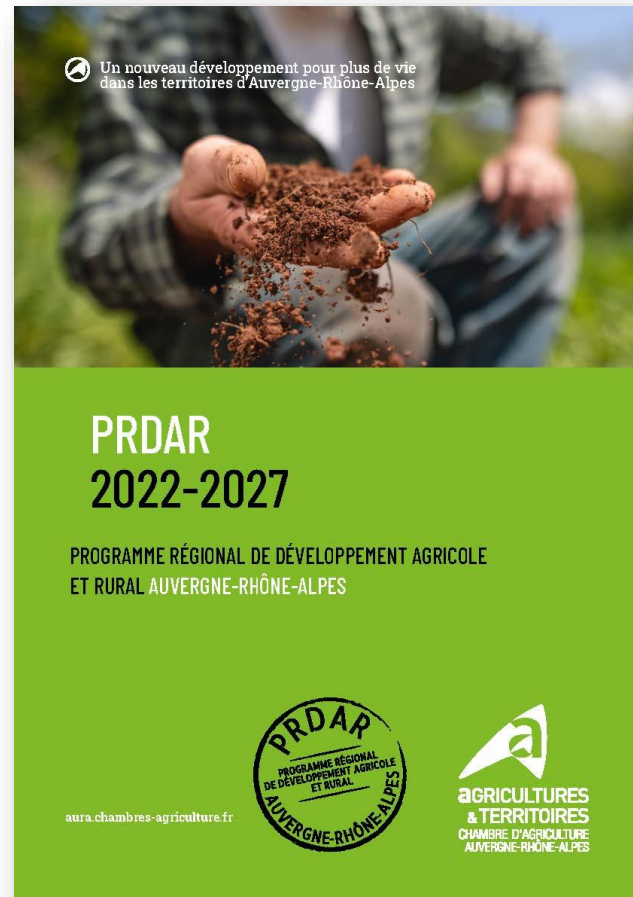
- 63 actions collectives identifiées
- 8 visios mensuelles

## Promouvoir

- 1 webinaire régional
- 1 site collectifs-agroecologie.fr

# ➤ Pour en savoir plus

- Le livret de présentation



# Contact

**Jean-Baptiste BORRÈS**

Pôle Entreprises, Économie & Politiques publiques

[jean-baptiste.borres@aura.chambagri.fr](mailto:jean-baptiste.borres@aura.chambagri.fr)

[aura.chambres-agriculture.fr](http://aura.chambres-agriculture.fr)

